

L'épuration nécessaire

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les dépositaires et transporteurs pourront être poursuivis directement comme auteurs principaux. Les peines seront portées au double et le délit a été commis envers un mineur. La récidive sera durement châtiée. Le tribunal correctionnel sera compétent.

Et enfin, disposition de la plus haute importance, « les associations dont les statuts prévoient la défense de la moralité publique, pourront, si elles sont reconnues d'utilité publique, se constituer partie civile » et renforcer d'autant l'action répressive.

Avec un pareil texte, on pourra faire du nettoyage.

Seulement, pour que ces dispositions deviennent légales, il faut qu'un soir, la Chambre des députés les adopte. Mais trop d'individus, malheureusement très puissants, ont intérêt à ce qu'elle n'ait jamais le temps de les examiner. Ils sauront, croyons-le, opérer en conséquence et organiser la léthargie.

Contre le Sénat, la campagne s'esquisse par ailleurs. Et ce n'est pas un mince sujet de surprise que de la voir menée, sous certaines signatures et dans certains journaux, auxquelles les familles françaises font un large crédit.

Qu'est-ce donc, s'écriait hier, dans un important organe parisien, un écrivain en renom : « Qu'est-ce que la pornographie ? Où commence-t-elle ? C'est affaire de goûts, de tendances, de plus ou moins large ouverture d'esprit ». Ce que le Sénat ouvre l'œil, d'après le même personnage, c'est le conflit de l'art et de la morale ! Ce que vaudra l'application de la loi, c'est « l'effoulement de toute une littérature (!) par la crainte de la prison ». Et il le déplore.

On voit où l'on nous mène. Il importe dès lors de réagir contre de telles tendances, et d'aboutir immédiatement, sous peine de n'aboutir jamais.

Un moyen existe, le décret-loi.

Le gouvernement a reçu du parlement mission d'agir, par voie de décrets-lois, pour tout ce qui concourt à la défense nationale. Or, quel de plus utile, de plus indispensable, de plus urgent à l'équipement du pays qu'une race saine ? Dès lors, la lutte à l'intérieur, contre les pourrisseurs, doit aller de pair avec la lutte contre l'ennemi du dehors. Elle doit être sans merci.

C'est ce qu'a merveilleusement compris la Fédération familiale du Nord de la France en demandant, au cours de son assemblée générale de dimanche, par une motion précise à M. Daladier, la promulgation d'un décret-loi ratifiant purement et simplement, mettant en vigueur immédiate, le texte répressif voté par le Sénat.

M. le sénateur Pernot, présent à l'assemblée, a bien voulu dire que le Haut Comité de la population, dont il fait partie, prendra ce vœu en particulière considération et il s'est félicité de l'attitude prise par les familiaux du Nord.

L'opinion publique doit, elle aussi, se prononcer et stimuler l'énergie de nos hommes d'Etat. Pour assurer le redressement national, la propriété de la rue est indispensable. Pour les générations qui montent, il nous faut l'exiger.

H. D.

Un moyen existe, le décret-loi. Le gouvernement a reçu du parlement mission d'agir, par voie de décrets-lois, pour tout ce qui concourt à la défense nationale. Or, quel de plus utile, de plus indispensable, de plus urgent à l'équipement du pays qu'une race saine ? Dès lors, la lutte à l'intérieur, contre les pourrisseurs, doit aller de pair avec la lutte contre l'ennemi du dehors. Elle doit être sans merci.

C'est ce qu'a merveilleusement compris la Fédération familiale du Nord de la France en demandant, au cours de son assemblée générale de dimanche, par une motion précise à M. Daladier, la promulgation d'un décret-loi ratifiant purement et simplement, mettant en vigueur immédiate, le texte répressif voté par le Sénat.

M. le sénateur Pernot, présent à l'assemblée, a bien voulu dire que le Haut Comité de la population, dont il fait partie, prendra ce vœu en particulière considération et il s'est félicité de l'attitude prise par les familiaux du Nord.

L'opinion publique doit, elle aussi, se prononcer et stimuler l'énergie de nos hommes d'Etat. Pour assurer le redressement national, la propriété de la rue est indispensable. Pour les générations qui montent, il nous faut l'exiger.

H. D.

Un moyen existe, le décret-loi. Le gouvernement a reçu du parlement mission d'agir, par voie de décrets-lois, pour tout ce qui concourt à la défense nationale. Or, quel de plus utile, de plus indispensable, de plus urgent à l'équipement du pays qu'une race saine ? Dès lors, la lutte à l'intérieur, contre les pourrisseurs, doit aller de pair avec la lutte contre l'ennemi du dehors. Elle doit être sans merci.

C'est ce qu'a merveilleusement compris la Fédération familiale du Nord de la France en demandant, au cours de son assemblée générale de dimanche, par une motion précise à M. Daladier, la promulgation d'un décret-loi ratifiant purement et simplement, mettant en vigueur immédiate, le texte répressif voté par le Sénat.

M. le sénateur Pernot, présent à l'assemblée, a bien voulu dire que le Haut Comité de la population, dont il fait partie, prendra ce vœu en particulière considération et il s'est félicité de l'attitude prise par les familiaux du Nord.

L'opinion publique doit, elle aussi, se prononcer et stimuler l'énergie de nos hommes d'Etat. Pour assurer le redressement national, la propriété de la rue est indispensable. Pour les générations qui montent, il nous faut l'exiger.

H. D.

Un moyen existe, le décret-loi. Le gouvernement a reçu du parlement mission d'agir, par voie de décrets-lois, pour tout ce qui concourt à la défense nationale. Or, quel de plus utile, de plus indispensable, de plus urgent à l'équipement du pays qu'une race saine ? Dès lors, la lutte à l'intérieur, contre les pourrisseurs, doit aller de pair avec la lutte contre l'ennemi du dehors. Elle doit être sans merci.

C'est ce qu'a merveilleusement compris la Fédération familiale du Nord de la France en demandant, au cours de son assemblée générale de dimanche, par une motion précise à M. Daladier, la promulgation d'un décret-loi ratifiant purement et simplement, mettant en vigueur immédiate, le texte répressif voté par le Sénat.

M. le sénateur Pernot, présent à l'assemblée, a bien voulu dire que le Haut Comité de la population, dont il fait partie, prendra ce vœu en particulière considération et il s'est félicité de l'attitude prise par les familiaux du Nord.

L'opinion publique doit, elle aussi, se prononcer et stimuler l'énergie de nos hommes d'Etat. Pour assurer le redressement national, la propriété de la rue est indispensable. Pour les générations qui montent, il nous faut l'exiger.

H. D.

Un moyen existe, le décret-loi. Le gouvernement a reçu du parlement mission d'agir, par voie de décrets-lois, pour tout ce qui concourt à la défense nationale. Or, quel de plus utile, de plus indispensable, de plus urgent à l'équipement du pays qu'une race saine ? Dès lors, la lutte à l'intérieur, contre les pourrisseurs, doit aller de pair avec la lutte contre l'ennemi du dehors. Elle doit être sans merci.

C'est ce qu'a merveilleusement compris la Fédération familiale du Nord de la France en demandant, au cours de son assemblée générale de dimanche, par une motion précise à M. Daladier, la promulgation d'un décret-loi ratifiant purement et simplement, mettant en vigueur immédiate, le texte répressif voté par le Sénat.

M. le sénateur Pernot, présent à l'assemblée, a bien voulu dire que le Haut Comité de la population, dont il fait partie, prendra ce vœu en particulière considération et il s'est félicité de l'attitude prise par les familiaux du Nord.

L'opinion publique doit, elle aussi, se prononcer et stimuler l'énergie de nos hommes d'Etat. Pour assurer le redressement national, la propriété de la rue est indispensable. Pour les générations qui montent, il nous faut l'exiger.

H. D.

Un moyen existe, le décret-loi. Le gouvernement a reçu du parlement mission d'agir, par voie de décrets-lois, pour tout ce qui concourt à la défense nationale. Or, quel de plus utile, de plus indispensable, de plus urgent à l'équipement du pays qu'une race saine ? Dès lors, la lutte à l'intérieur, contre les pourrisseurs, doit aller de pair avec la lutte contre l'ennemi du dehors. Elle doit être sans merci.

C'est ce qu'a merveilleusement compris la Fédération familiale du Nord de la France en demandant, au cours de son assemblée générale de dimanche, par une motion précise à M. Daladier, la promulgation d'un décret-loi ratifiant purement et simplement, mettant en vigueur immédiate, le texte répressif voté par le Sénat.

M. le sénateur Pernot, présent à l'assemblée, a bien voulu dire que le Haut Comité de la population, dont il fait partie, prendra ce vœu en particulière considération et il s'est félicité de l'attitude prise par les familiaux du Nord.

L'opinion publique doit, elle aussi, se prononcer et stimuler l'énergie de nos hommes d'Etat. Pour assurer le redressement national, la propriété de la rue est indispensable. Pour les générations qui montent, il nous faut l'exiger.

H. D.

Un moyen existe, le décret-loi. Le gouvernement a reçu du parlement mission d'agir, par voie de décrets-lois, pour tout ce qui concourt à la défense nationale. Or, quel de plus utile, de plus indispensable, de plus urgent à l'équipement du pays qu'une race saine ? Dès lors, la lutte à l'intérieur, contre les pourrisseurs, doit aller de pair avec la lutte contre l'ennemi du dehors. Elle doit être sans merci.

C'est ce qu'a merveilleusement compris la Fédération familiale du Nord de la France en demandant, au cours de son assemblée générale de dimanche, par une motion précise à M. Daladier, la promulgation d'un décret-loi ratifiant purement et simplement, mettant en vigueur immédiate, le texte répressif voté par le Sénat.

M. le sénateur Pernot, présent à l'assemblée, a bien voulu dire que le Haut Comité de la population, dont il fait partie, prendra ce vœu en particulière considération et il s'est félicité de l'attitude prise par les familiaux du Nord.

L'opinion publique doit, elle aussi, se prononcer et stimuler l'énergie de nos hommes d'Etat. Pour assurer le redressement national, la propriété de la rue est indispensable. Pour les générations qui montent, il nous faut l'exiger.

H. D.

Un moyen existe, le décret-loi. Le gouvernement a reçu du parlement mission d'agir, par voie de décrets-lois, pour tout ce qui concourt à la défense nationale. Or, quel de plus utile, de plus indispensable, de plus urgent à l'équipement du pays qu'une race saine ? Dès lors, la lutte à l'intérieur, contre les pourrisseurs, doit aller de pair avec la lutte contre l'ennemi du dehors. Elle doit être sans merci.

C'est ce qu'a merveilleusement compris la Fédération familiale du Nord de la France en demandant, au cours de son assemblée générale de dimanche, par une motion précise à M. Daladier, la promulgation d'un décret-loi ratifiant purement et simplement, mettant en vigueur immédiate, le texte répressif voté par le Sénat.

M. le sénateur Pernot, présent à l'assemblée, a bien voulu dire que le Haut Comité de la population, dont il fait partie, prendra ce vœu en particulière considération et il s'est félicité de l'attitude prise par les familiaux du Nord.

L'opinion publique doit, elle aussi, se prononcer et stimuler l'énergie de nos hommes d'Etat. Pour assurer le redressement national, la propriété de la rue est indispensable. Pour les générations qui montent, il nous faut l'exiger.

H. D.

AVANT L'EXPOSITION DU PROGRÈS SOCIAL

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

Les nouveautés scientifiques
Les miracles de la radio-électricité dans le palais Louis-Pasteur

Nous avons annoncé que l'administration des P.T.T. avait décidé d'installer provisoirement, à l'Exposition du Progrès Social, le poste émetteur de télévision destiné à Lille. Les appareils de cette station émettrice, placés dans le grand palais Louis Pasteur, fonctionneront durant toute la durée de l'Exposition, sous les yeux du public qui assistera à la prise de vues dans un studio ultra moderne et très ingénieusement agencé.

Des récepteurs de télévision installés au premier étage du pavillon du Nord, à Roubaix, permettront aux visiteurs d'assister à la projection de scènes filmées dans l'une ou l'autre enceinte de l'Exposition.

La télévision sera évidemment la grande attraction de l'Exposition de Lille, mais il y aura dans cette section des télécommunications, que préside M. Léon Prouvost, bien d'autres nouveautés sensationnelles.

C'est ainsi que les visiteurs trouveront le plus magnifique studio de radiodiffusion qui ait été présenté au public et dont le vaste plateau, pouvant contenir deux cents exécutants, sera décoré d'effets lumineux inédits dépassant d'infinitement loin tout ce qu'on a pu présenter jusqu'à ce jour, même à l'Opéra de Paris.

En très grand nombre, les assistants du soir ont été surpris de voir, dans la galerie des expositions de T.S.F., dans laquelle ont été rassemblés de nombreuses attractions électriques, notamment un remarquable central automatique téléphonique en fonctionnement, un radio-compass permettant le pilotage des avions sans visibilité, des appareils de photo-électricité et de télégraphie.

Enfin, on verra une nouveauté scientifique d'un formidable avenir: c'est un moteur fonctionnant par la lumière du jour.

C'est derrière ce hall que se trouvera la partie de l'Exposition exclusivement consacrée à la télévision.

Le calendrier des congrès à Lille et à Roubaix

Voici la liste des Congrès qui se dérouleront dans l'Exposition et dont les dates sont déjà retenues :

18, 19, 20, 21 mai. — Congrès national des Officiers de réserve du Trian.

18 mai (Roubaix). — Congrès régional des Anciens combattants de l'Armée d'Orient.

20, 21, 22 mai. — Congrès du Groupement français d'Etudes de néo-psychopathologie infantile.

21, 22, 23 mai. — Congrès national des Trépanés et blessés de la tête.

27, 28, 29, 30 mai. — Congrès de la gymnastique.

3, 4 juin. — Congrès de l'Association pour le développement de la lecture publique.

4, 5, 6 juin. — Congrès du Syndicat des fourreurs et pelletiers du Nord.

8, 9, 10 juin. — Journées internationales du droit.

9, 10, 11 juin. — Congrès fédéral des voyageurs de commerce.

11, 12, 13, 14, 15 juin. — 36^{ème} Congrès national de la Fédération française de l'Épicerie.

14 juin. — Journées de l'Ingénieur agricole.

16, 17, 18 juin. — Congrès des Maîtres du Nord et de l'Est.

19, 20, 21 juin. — Congrès de l'Union syndicale des écrivains.

22, 23, 24, 25 juin. — Congrès de l'Union féminine civique et sociale.

24, 25 juin. — Congrès de la Fédération des sociétés de l'Éducation physique et de préparation au service militaire, 1^{er} région.

24, 25 juin. — Congrès national des directeurs commerciaux.

25, 26, 27 juin. — Journées des Ingénieurs de l'Éclairage.

30 juin, 1^{er}, 2 juillet. — Congrès international du régionalisme.

2 juillet. — Journées d'aviation médicale.

3 juillet. — Journée de la chimie industrielle.

4 juillet. — Congrès international d'hygiène sociale de langue française.

17, 18, 19 juillet. — Congrès de l'orientation professionnelle.

17, 18, 19 juillet. — Congrès de l'Association nationale des instituteurs et institutrices chargés de cours agricoles et mélangés.

21, 22, 23 juillet. — Congrès de l'Union corporative de l'art français.

11, 12, 13 août. — Congrès de l'Union aéroplane de la Jeunesse.

2, 3, 4 septembre. — XIV^{ème} Congrès national du Jeu de paume.

Ce calendrier sera complété ultérieurement.

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.

La journée du 1^{er} mai s'est déroulée dans un calme complet

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

Le travail a été à peu près général
Dans la région de Roubaix-Tourcoing, cependant, la plupart des usines ont chômé, le 1^{er} mai étant considéré comme une fête locale

chelet donneront tour à tour un concert qui fut fort apprécié.

A LYS. — La matinée fut occupée par des jeux divers dans quelques cafés et par une réception de la section socialiste par la municipalité.

Une course cycliste se déroula l'après-midi à 18 h. dans la salle municipale des fêtes et fut un concert avec le concours de l'Harmonie municipale et du « Club des XIV » qui interpréta une revue.

A FLERS-LEZ-LILLE. — Le centre des manifestations organisées par la municipalité fut le Breuq, où, outre les concours de pigeons, se déroula, à 14 h. 30, le cortège officiel, suivi d'un concert donné par la Clique scolaire place Constantine. Le Desat auquel en succéda un autre par l'Harmonie Pasteur.

Signaux le tirage des prix entre les élèves des écoles publiques et le bal qui termina la journée.

Au Bourg, concerts, tombola et bal public se partageant la faveur des participants.

A TOURCOING

Depuis plusieurs années, l'administration municipale de Tourcoing a pris en l'organisation de la fête du travail, dans la paix et l'union de tous les citoyens. Elle a voulu, cette année encore, suivre son programme malgré les raisons pour lesquelles cette journée ne pouvait revêtir son caractère habituel.

La première cérémonie fut la remise officielle des médailles du travail à plus de cinq cents ouvriers appartenant aux services publics ou qui ont consacré leur vie dans la tâche accomplie dans les nombreux établissements industriels ou commerciaux de Tourcoing.

Cette cérémonie se déroula dans la salle des fêtes de la ville, sous la présidence de M. Salembien, maire, entouré des membres du Conseil municipal, de MM. Marescaux, député du Nord; Thauon, conseiller général de Belgique; Tarel, conseiller d'arrondissement et de plusieurs notabilités locales.

Ouvrant la séance, après l'exécution de l'hymne national par l'Harmonie de la Croix-Rouge, M. Salembien rendit hommage aux ouvriers et ouvrières qui forment une véritable pépinière, une garde d'honneur des médailles du travail et, après avoir fait un brillant éloge du travail, M. le maire félicita tous les nouveaux décorés.

M. Marescaux tint, au nom du gouvernement, à rendre un triple hommage: à la ville de Tourcoing, qui compte le plus de médailles du travail des villes de France, aux bons patrons dont on ne soupçonne jamais assez les mérites et le bel esprit et, enfin, aux médailles eux-mêmes qui forment cette phalange admirable dont le labeur a si largement contribué au bon renom de l'industrie tourcoingnoise.

L'orateur, faisant allusion aux événements actuels, constata le magnifique redressement général du pays.

Trois conditions président à ce redressement, dit M. Marescaux, le premier, l'union entre tous les Français sans distinction de parti, ce qui est, maintenant, chose acquise; la deuxième, le travail,

Parallèlement à ces manifestations officielles, la journée du 1^{er} mai a vu se dérouler un programme copieux de fêtes et de réjouissances. Il y eut pour tous les goûts: tir à la perche, à la carabine, concours de boules, de nœchets, de pirotouris, exhibitions sportives, gymniques, acrobatiques, fêtes aéronautiques, etc., etc.

Il faut mettre une note spéciale pour les concerts aux hospices, puis le banquet et la fête offerts par la ville aux hospitalisés. Il fut aussi signalé l'ascension du ballon « Ville-de-Roubaix » qui s'éleva vers 18 h. de la place Carnot.

A ROUBAIX

Parlant le premier, M. Vanseghem retraça l'évolution de l'Union locale qui, fondée en 1919 par seize ouvriers textiles, compte à présent quelque 19.000 adhérents. Il rendit hommage au principal artisan de ce succès, le regretté Louis Blain, qui eut le courage de « tenir », en dépit de l'indifférence, voire même de l'hostilité de certains travailleurs eux-mêmes.

L'établissement de l'idée syndicale — résultant en grande partie de la grève politique... manquée que la C.O.T. tenta de lancer le 30 novembre dernier — ne doit pas faire oublier, ajouta l'orateur, que c'est au syndicalisme que les ouvriers sont redevables de la législation sociale actuelle.

Et M. Vanseghem de conclure en levant son verre à une compréhension étroite des classes, basée sur les grands principes de justice et de charité.

Au nom des groupements d'action catholique adulte, M. Louis Lemaire souligna l'étroite collaboration existant entre les Syndicats libres et les organisations ouvrières chrétiennes, collaboration qui s'est déjà manifestée d'une façon particulièrement tangible pour réclamer notamment l'élevation du taux des allocations familiales, la prime de la mère au foyer, etc.

M^{lle} Bourgeois, au nom de la J.O.C.F. et de la J.O.C., rendit elle aussi hommage aux pionniers de la C.F.T.C. qui ont tracé la route aux jeunes générations et facilité ainsi leur œuvre d'apostolat.

Enfin, le R.P. Fiat incita ses auditeurs à avoir plus que jamais confiance dans les divers mouvements ouvriers chrétiens, « Syndicats libres, socialistes et socialistes », et à travers l'autonomie de nos groupements à atteindre cette âme commune qui fera de nous d'abord une minorité agissante et finira par transformer cette népolite d'âme qu'est hier Roubaix, en une cité de rédemption.

La fête se poursuivit agréablement l'après-midi et le soir au « Carrefour », 84, Grand'Rue, où eurent lieu une ducasse à tarte, des jeux, concerts et concours divers.

Les manifestations organisées par les Syndicats cégétistes et la municipalité

Le 1^{er} mai est entré à Roubaix dans le calendrier des « fêtes locales officielles ». Ce fut donc une journée très calme, rendue plus calme encore par l'absence des collèges lillois, en effet, les agents de l'E.L.R.T. avaient voulu observer la fête du travail. Seul le « F », qui appartient à la Compagnie de Lille fut à son poste.

Le programme des manifestations organisées commença vers 10 h. à la mairie, par une remise de médailles du travail à de nombreux titulaires.

A la même heure un cortège d'environ cinq cents personnes, organisé par la Bourse du travail, se rendit au cimetière, devant le monument aux victimes du travail où M. Georges D'Hont, secrétaire général de la Bourse du travail, parla longuement de la législation qui gère les accidents du travail.

A peine cette manifestation était-elle terminée qu'un autre cortège se forma, boulevard de Strasbourg, face à la Maison des tramways. Cette fois la municipalité était présente en tête — y participait.

Précédé de la fanfare ouvrière « La Paix », ce cortège remonta la Grand'Rue et, dans le plus grand calme, il traversa la Grand'Place et se rendit devant le monument Jules Guesde, rue de la Gare.

Des gerbes y furent déposées et, après que MM. D'Hont et Lebas eurent rendu un hommage posthume au tribun socialiste, le cortège se dissolva, très rapidement.

Pendant que les manifestants s'élevaient, les délégués de syndicats cégétistes et les dirigeants de la Bourse du travail se retrouvèrent à la mairie, où M. D'Hont déposa le traditionnel cahier de revendications.

M. Lebas reçut ce cahier et promet d'y apporter toute son attention. Parlant des lois sociales apportées par le ministère de la Défense nationale, il s'indigna contre l'exploitant qui, selon lui, l'on fait des difficultés extérieures pour renverser l'édifice des lois sociales.

« Il est faux de dire — prétendit-il — que les décrets récents ont été imposés par les nécessités de la défense nationale. Ce qui est vrai, ne craignit pas d'affirmer M. Lebas, c'est que nous subissons actuellement une politique de régression sociale... »

M. Lebas termina par un hommage à M. Roosevelt dont il l'initiative courageuse

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.

MARDI 2 MAI 1939

44 subventionnés. C'est ce même jour qu'a été ouvert le Grand Prix cycliste de la municipalité, dit « Circuit d'Allain » ; le départ a été donné à 10 h. du local du V.C.H. rue Jean-Jaures. Cette manifestation qui a été organisée par l'Union de la Jeunesse, l'arrivé à son but au Parc municipal des Sports, rue de l'Abbatot.

Dans le courant de l'après-midi, dans la cour de la mairie, les pompiers ont participé à un tir à la cible chinoise, qui leur était offert par la municipalité.

Le soir, un concert a eu lieu sur la place Jean-Jaures.

De son côté, le parti communiste avait organisé une manifestation qui devait consister en un cortège, suivi d'un meeting. Seul le cortège a eu lieu. Il s'est formé à 18 h., à la Maison du Peuple, rue Edouard-Vaillant. Précédé de l'« Internationale » et du groupe « Les Enfants de Jaurès », et comprenant à peu près deux cents personnes, il a parcouru les principales rues de la ville, pour se dissoluer à la Maison du Peuple, devant un meeting, faute d'auditeurs, il fut décomposé.

Signaux que le chômage a été presque complet; seuls deux établissements industriels ont fonctionné.

A RONCO

Le matin a eu lieu un concours de pigeons; un concours de pinsons, puis dans l'après-midi, une course à pied. Ces épreuves se sont déroulées sans incident.

Le soir, les sociétés musicales ont effectué une sortie dans les rues de la commune. Ajoutons que les établissements industriels ont fonctionné.

A LILLE

Le traditionnel cortège composé des syndicats cégétistes et unitaires s'est déroulé à 10 h., rue Gambetta, à hauteur de la Bourse du travail, et s'est dirigé vers l'Hôtel de Ville où il pénétra dans le grand hall.

M. Guillion, secrétaire général de l'Union locale des syndicats cégétistes, protesta contre les récents décrets-lois.

M. Saint-Yves dit regretter que, par suite de difficultés qui n'ont rien à voir avec l'administration intérieure du pays, beaucoup des effets aient été réduits à néant.

M. Marcel Roy exposa enfin le plan de la C. G. T.

Un vin d'honneur termina cette manifestation.

Comme on pourra le constater par la statistique que nous publions ci-dessous, la métallurgie et le textile ont pour ainsi dire travaillé à plein rendement.

Voici les chiffres approximatifs des manquants qui ont été relevés: métallurgie 300; textile 0; bâtiment 200; transports 140; confection 75; tabacs 0; chemin de fer 0; tramways 22; divers 100. On n'a évidemment pas considéré comme chômeurs de 1^{er} mai, les ouvriers et employés qui, en raison de conventions passées entre eux-mêmes et leurs patrons ne travaillent pas le lundi.

A PARIS

L'activité fut normale

Paris, 1^{er} mai. — Le 1^{er} mai 1939, marque un changement radical sur ceux des années précédentes. La capitale vit de son activité normale et rien, si ce

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.

LES OBSEQUES DU R. P. JANVIER

Paris, 1^{er} mai. — Les obsèques du R.P. Janvier ont eu lieu lundi matin en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, en présence d'une assistance fort nombreuse où l'on remarquait notamment de nombreuses délégations des communautés religieuses.

C'est le R.P. Gillet, maître général des dominicains, qui célébra la messe. L'absoute fut donnée par Mgr Valerio Vajani, nonce apostolique.

Le corps fut ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où l'inhumation eut lieu dans la crypte des dominicains.

— On croit savoir que le roi Eou, voyageur incognito, arriverait mercredi à Siamboi, où il s'installerait.